BURKINA FASO

Région des Hauts-Bassins

(86,160 PDI, source : SP/CONASUR, 31/03/2023)

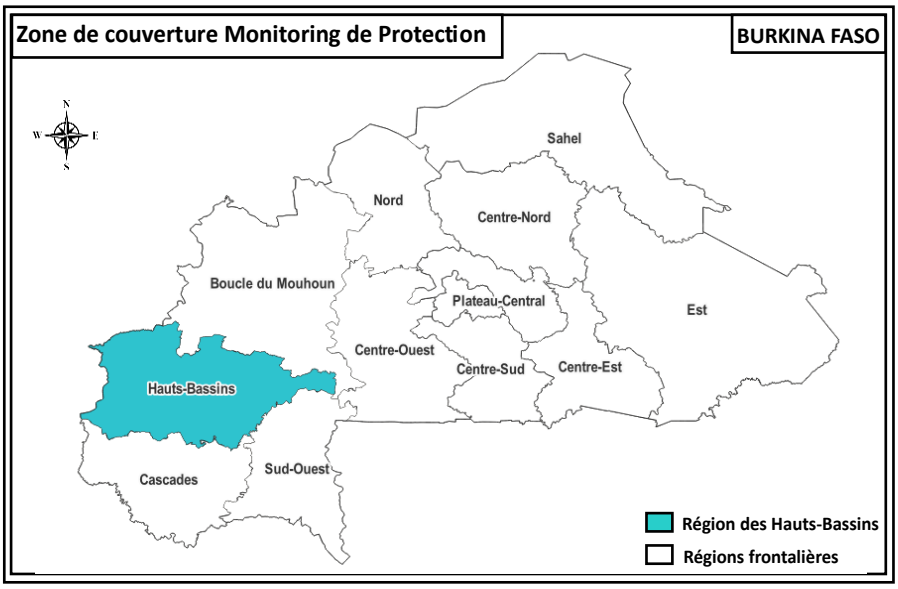

Rapport mensuel Monitoring de Protection – Mai 2023

3,797 Personnes en déplacements	**14** Incidents enregistrés avec **1,025** victimes
30 Cas de protection prise en charge	**29** Cas de protection référés

Figure 1 : Séance de focus group réalisée avec les femmes Déplacées Internes de Samorogouan

I. Résumé

Au cours de ce mois de mai 2023, le contexte sécuritaire et de protection de la région des Hauts-Bassins a été une fois de plus marqué par des incidents sécuritaires et de protection qui ont occasionné des mouvements forcés de populations. En effet, 14 incidents de protection ont été enregistrés au cours de ce mois soit une légère augmentation de 2% par rapport au mois précédent. Ainsi, la province du Tuy **(Békuy, Koumbia et Houndé)** a été la plus touchée par dix (10) incidents de protection et dans celle du Houet **(Satiri) on** en a enregistré quatre (04). Au cours de ces incidents **1,025** victimes ont été enregistrées soit **240** hommes, **369** femmes, **159** garçons et **257** filles**.** Les présumés auteurs sont les groupes armés non étatique (GANE) auteurs de **neuf (09)** incidents, les VDP auteurs de **sept (07)** incidents et les FDS auteurs de d'**un (01)** incidents.

En outre, ces incidents de protection ont occasionné plusieurs violations de droits humains dont **dix (10) cas d'atteintes au droit à la vie** avec 26 victimes d'assassinat **(cf. *rapports flashs n°27, 29, 30, 31, 34, 35, 36, 37, 38 et 40)*** ; **trois (03) cas d'atteinte à l'intégrité physique et ou psychique** avec **990** victimes de menace/ultimatum ***(cf. rapports flashs n°31, 32 et 39)***, **deux (02) cas d'atteinte à la liberté et à la sécurité de la personne** avec **quatre (04)** victimes d'enlèvement ***(cf. rapports flashs n°33 et 37)*** et **trois (03) cas des atteintes au droit à la propriété** dont deux **(02)** victimes de destruction de bien immobilier**, deux (02)** victimes d'extorsion **et une (01)** victime de pillage. (***Cf. rapports flashs n° 26, 30 et 37)***.

Par ailleurs, le suivi des déplacements de population civile a permis d'identifier et d'enregistrer 14 vagues de déplacements primaires. Ces déplacements ont concerné **525** ménages de **3,797** personnes dont **617 hommes, 1,048 femmes, 1,171 filles et 961 garçons**. Les principaux motifs de ces déplacements sont les attaques de GANE, les menaces/ultimatum des GANE et les déplacements préventifs.

II. Couverture géographique

- **Zone de couverture**

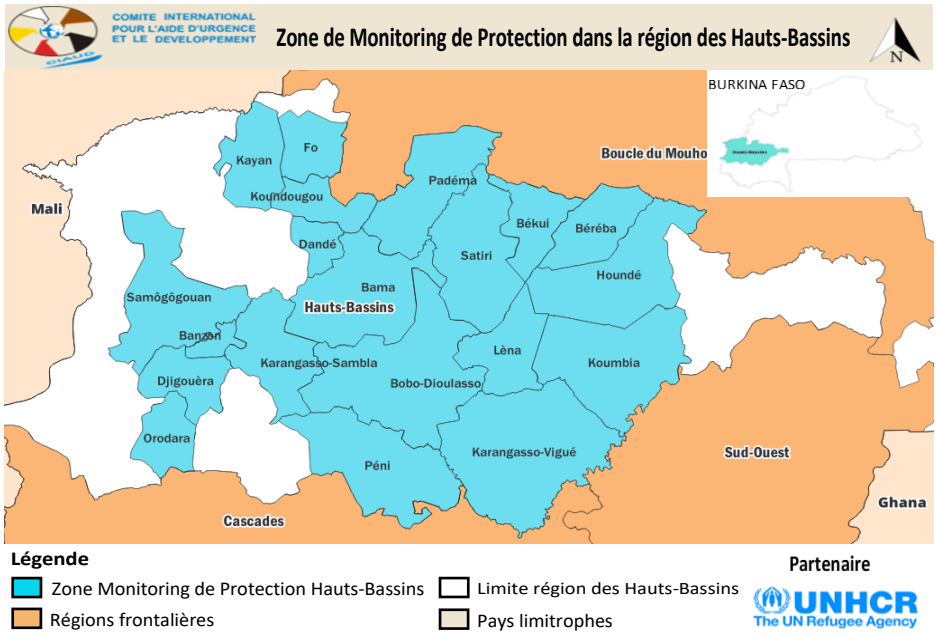

Les activités du monitoring de protection ont couvert les trois (03) provinces (Houet, Tuy et Kénédougou) de la région des Hauts-Bassins. A cet effet, 20 communes ont été couvertes par sept (07) moniteurs de protection et 37 réseaux communautaires dont dix (10) comités locaux de protection, 15 assistants de protection de l'association FEELEN et 20 volontaires de protection de la Commission Nationale des Droits des Humains (CNDH). Ainsi, courant ce mois toutes les 20 communes d'intervention ont été couvertes en présentiel à savoir : **Bobo-Dioulasso**, **Péni**, **Bama**, **Padéma**, **Koundougou, Fo, Dandé**, **Satiri**, **Karangasso-Sambla, Karangasso-Vigué** et **Léna** dans la province du Houet ; les communes de **Koumbia**, **Houndé, Béréba et Békuy** dans la province du Tuy et les communes de **Orodara**, **Djigouéra**, **Banzon, Samorogouan et Kayan** dans la province du Kénédougou.

- **Accessibilité**

Plusieurs localités de la région des Hauts-Bassins sont restées difficilement accessibles durant ce mois. Il s'agit notamment de la commune de **Fo**, **Koundougou**, **Békuy**, **Béréba, Kayan, Sindo et N'dorola**. Ces localités sont devenues des zones difficiles d'accès à cause de l'activisme accru des GANE et des opérations militaires. De plus, les risques et menaces sécuritaires ont concerné les axes routiers de **Satiri-Békuy**, **Fo-Faramana, Houndé-Koumbia**, **Samorogouan-Sindo** et **Kourouma-Kayan**. En effet, sur ces axes les GANE ont des érigés des checkpoints, intercepté et dépouillé les usagers de leurs biens (moto, taxi moto etc.).

- **Méthodologie de collecte d'informations**

La méthode de collecte de données utilisée combine à la fois une approche individuelle et une approche communautaire, une approche quantitative et qualitative. L'administration d'entretiens semi-directifs, permet de collecter des données agrégées à l'échelle des communes puis analysées afin de dégager les tendances de la perception des communautés sur les risques de protection auxquelles elles sont confrontées. L'administration de formulaires d'incident de protection permet également de documenter les incidents de protection

rapportés par les communautés et individus enquêtés. Cette collecte s'effectue de manière mensuelle et rotative auprès d'un échantillon composé « d'informateurs clefs » et de « ménages (familles) », de survivant(e)s de violations de droits humains et du droit international humanitaire, tout en s'appuyant sur un réseau de relais communautaires composé de membres de comités locaux de protection situés au niveau commun et de points focaux communautaires situés au niveau village/localité.

Consacrant le principe de localisation, le dispositif de Monitoring de Protection (Projet 21) en place dans la région des Hauts-Bassins mobilise également l'association FEELEN et la Commission Nationale des Droits Humains (CNDH). Celles-ci permettent de compléter la couverture géographique de l'ONG CIAUD et de couvrir davantage des communes et de villages, y compris les plus difficiles d'accès.

Au cours de ce mois, la collecte d'informations s'est réalisée via les outils suivants :

- **58 questionnaires informateurs clefs** administrés dans les ZAD (famille d'accueil et location) auprès de **39 hommes** et **19 femmes** ;
- **59 questionnaires ménages** administrés dans les ZAD (famille d'accueil et location) auprès de **24 hommes** et **35** femmes ;
- **14 formulaires d'alerte flashs renseignés** dont **06** dans les ZAD (famille d'accueil et location) ;
- **15 formulaires d'incident de protection** documentant les violations de droits humains et du droit international humanitaire identifiées dont **06** dans les ZAD (famille d'accueil et location) ;
- **29 fiches de référencement de cas de protection** administrés auprès de 13 femmes et 16 hommes.

III. Typologie des déplacements identifiés

Commune, province, région Localité de départ	Type de ZAD	Commune, province, région (Localité d'accueil)	Type de ZAD	# ménage	# personne	# homme	# garçon	# femme	# fille	Type de déplacement	Motifs
Diébougou, Bougouriba, Sud-Ouest, Guèssa		Karangasso-Vigué, Houet, Hauts-Bassins, Soumousso	Location, Famille d'accueil	14	50	12	09	15	14	Primaire	Attaques des GANE
Diébougou, Bougouriba, Sud-Ouest, Guèssa		Karangasso-Vigué, Houet, Hauts-Bassins, Karangasso-Vigué	Famille d'accueil	18	86	17	19	23	27	Primaire	Attaques des GANE
Diébougou, Bougouriba, Sud-Ouest, Guèssa		Karangasso-Vigué, Houet, Hauts-Bassins, Dan	Location, Famille d'accueil	16	67	09	18	16	24	Primaire	Attaques des GANE
Diébougou, Bougouriba, Sud-Ouest, Guèssa		Karangasso-Vigué, Houet, Hauts-Bassins,	Location	12	32	06	11	07	08	Primaire	Attaques des GANE

		Kien									
Bondokuy, Mouhoun Boucle du Mouhoun, Bondokuy		Békuy Tuy Hauts-Bassins Sara	Famille d'accueil, Location	14	52	14	08	20	10	Primaire	Déplacement préventif
Samorogouan, Kénédougou, Hauts-Bassins, Samorogouan		Békuy, Tuy, Hauts-Bassins, Sara	Location	18	98	26	12	40	20	Primaire	Déplacement préventif
Diébougou, Bougouriba, Sud-Ouest, Guèssa		Karangasso-Vigué, Houet, Hauts-Bassins, Dan, Madiasso, Klesso	Famille d'accueil, Location	60	235	65	45	70	55	Primaire	Déplacement préventif
Ouo, Comoé, Cascades, Ouo		Karangasso-Vigué, Houet, Hauts-Bassins, Dan, Madiasso, Klesso	Location, Famille d'accueil	35	157	15	33	25	84	Primaire	Menaces/Ultimatum des GANE
Satiri, Houet, Hauts-Bassins, Sissa, Nefrelaye		Satiri, Houet, Hauts-Bassins, Kadomba, Ramatoulaye,	Location, Famille d'accueil	105	1003	147	264	244	348	Primaire	Attaques des GANE

		Dar-Salamy									
Békuy, Tuy, Hauts-Bassins Lampa		Békuy Tuy, Hauts-Bassins, Békuy	Location, Famille d'accueil	60	350	90	50	150	60	Primaire	Menaces/Ultimatum des GANE
Satiri, Houet, Hauts-Bassins, Sissa, Nefrelaye		Satiri, Houet, Hauts-Bassins, Kadomba Ramatoulaye Dar-Salamy Balla	Location, Famille d'accueil	87	707	102	201	253	151	Primaire	Menaces/Ultimatum des GANE
Mangodara, Comoé, Cascades, Mangodara		Bobo-Dioulasso, Houet, Hauts-Bassins, Sabalibougou, Diaradougou	Location, Famille d'accueil	7	37	3	11	10	13	Secondaire	Attaques des GANE
Diébougou, Bougouriba, Sud-Ouest, Guèssa		Karangasso-Vigué, Houet, Hauts-Bassins, Karangasso-Vigué, Dan	Location, Famille d'accueil	16	67	09	18	16	24	Primaire	Déplacement préventif
Satiri, Houet, Hauts-Bassins Sissa, Nefrelaye,		Satiri Houet, Hauts-Bassins, Bobo-Dioulasso,	Location, Famille d'accueil	63	856	102	262	159	333	Secondaire	Attaques, menace et ultimatum des GANE

Ramatoulaye, Kadomba, Molokadoun, Darsalamy		Arrondissements 2 et 3, Tolotama									
Sous-totaux				**525**	**3,797**	**617**	**961**	**1,048**	**1,171**		

- **Analyse spécifique sur les déplacements de population**

Le suivi des déplacements de population a permis d'identifier **14** vagues de déplacements dont 12 déplacements primaires et deux (02) déplacements secondaires**.** Parmi ces déplacements cinq (05) vagues proviennent de l'intérieur de la région contre neuf (09) provenant d'autres régions à savoir le Sud-Ouest, la Boucle du Mouhoun et les Cascades. Au total, ce sont **525** ménages de **3,797** personnes dont **617** hommes, **1,048** femmes, **1,171** filles et **961** garçons qui ont été touchées par ces déplacements soit une augmentation significative de **2,440** personnes par rapports aux déplacements de population enregistrées le mois précédent (1,357). Cette tendance à la hausse de vagues de déplacements de population au sein de la région serait le résultat des incidents sécuritaires et de protection survenues dans les provinces du Houet et Tuy notamment dans les localités de **Satiri, Sissa, Molokadoun, Neferlaye, Békuy, Sara et Houndé**. Par ailleurs la baisse des déplacements de population en provenance des localités hors de la région des Hauts-Bassins, pourrait se justifier par une accalmie temporaire observée en termes d'incidents durant ce mois mai 2023.

IV. Incidents de protection

Incidents — 14 Incidents

1,025 victimes

Localités touchées — 04 Communes touchées : Satiri ; Békuy ; Koumbia ; Houndé

- **Statistiques**

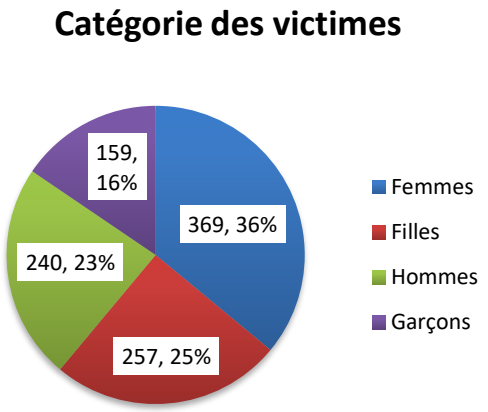

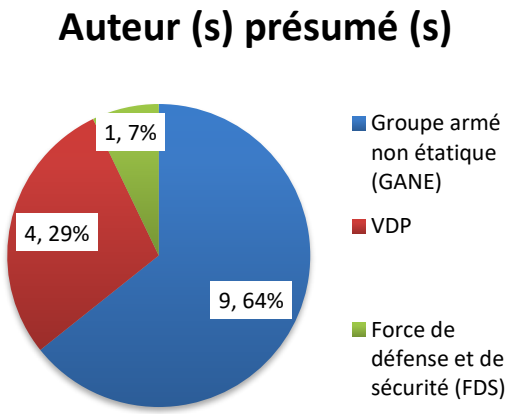

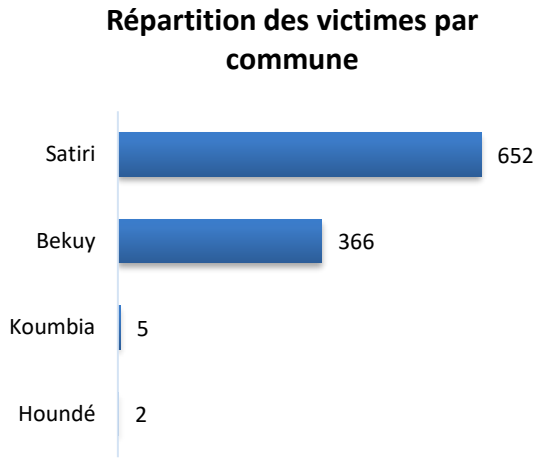

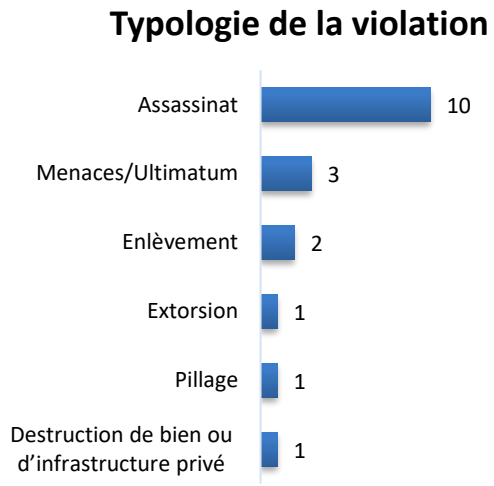

Catégorie de violation	Violation	Nombre
Atteinte au droit à la propriété	Destruction de bien immobilier, infrastructure ou de terre public et privé	02
	Extorsion/taxe illégale	02
	Pillage	01
	Vol	
Atteinte au droit à la vie	Assassinat	26
Atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne	Enlèvement (hors enlèvement d'enfants)	04
Atteintes à l'intégrité physique et ou psychique	Coup, blessure, mutilation	
	Menace/Ultimatum	990
Déni ou restriction forcée de mouvement (y compris accès à l'asile)	Déplacement interne forcé en raison de la violence/conflit/insécurité	
Allégations de violations graves commises à l'encontre des enfants	Attaques contre les écoles ou les hôpitaux	
Violences basées sur le genre	Déni d'accès aux ressources, opportunités et services	
	Violence psychologique et émotionnelle	
Total général		1,025

- **Details sur les incidents**

Durant ce mois de mai 2023, 14 incidents de protection qui ont été documentés et rapportés. Ces incidents se sont produits dans les provinces du Tuy et du Houet et ont touché les localités **Békuy, Satiri, Koumbia, Pè, Sourkoulaye, Sara, Sissa, Lampa, Sébédougou, Neferlaye, Molokadoun, et Ramatoulaye**. Ces incidents ont fait **1,025** victimes dont **240** hommes, **369** femmes, **159** garçons et **257** filles. Les présumés auteurs de ces incidents seraient les GANE, les VDP et les militaires**.** Les catégories de violations de droits humains et du droit international humanitaire identifiées sont :

- **Dix (10) cas d'atteinte au droit à la vie** (assassinat y compris d'exécution sommaire) commis par des VDP, GANE et FDS contre 26 hommes dont **cinq (05)** cas à Békuy et villages environnants (Sara et Lampa), deux (02) cas à Satiri (Sissa et Molokadoun), deux (02) cas à Houndé et Sourkoulaye et un (01) cas Houndé (***cf. rapports flashs n°27, 29, 30, 31, 32, 35, 36, 37, 38 et 40)*** **;**
- **Trois (03) cas d'atteintes à l'intégrité physique et ou psychique** (menace/ultimatum) commis par les GANE dans la commune de Békuy (Lampa) contre **90 hommes,** 150 femmes, 50 garçons et 60 filles ; dans la commune de Satiri (Nefralaye) contre sept **(07)** hommes, 12 femmes, cinq (05) garçons et 11 filles et dans la commune de Satiri (Ramatoulaye) contre 108 hommes, 207 femmes, 104 garçons et 186 filles (cf. rapports flash n°31, 32 et 39) ;
- **Deux (02) cas d'atteinte à la liberté et à la sécurité de la personne** (enlèvement) commis par des GANE dans la commune de Houndé contre **deux (02)** hommes **(***cf. rapport flash n°33)* et dans la commune de Satiri notamment dans le village Molokadoun contre d**eux (02)** victimes *(cf. rapport flash n°37)* ;
- **Trois (03) cas d'atteintes au droit à la *propriété*** *(extorsion, pillage, destruction de biens et d'infrastructures privés)* commis par des GANE dans la commune de Satiri (Sissa) contre **un (01) hommes** *se confère au rapport flash n°30* ; dans la commune de Satiri (Molokadoun) contre **deux (02) hommes** *(cf. rapport flash n°37)* et la commune de Békuy (Lampa) contre deux (02) hommes *(cf. rapport flash n°26).*

V.1. Violence basée sur le genre (VBG)

- **Eléments clés**

Durant, ce mois de mai, trois **(03)** cas de violences basées sur le genre (VBG) ont été identifiés et référés à la section en charge du volet VBG. Ces cas ont été identifiés dans les ZAD de l'arrondissement 2 et 3 de Bobo-Dioulasso lors des activités de monitoring de Protection. Il s'agit **d'un (01)** cas de violence physique, **d'un (01)** cas de violences psychologiques et d'un **cas (01)** cas de déni de ressources, d'opportunités et de services.

En outre, il ressort des entretiens réalisés lors des activités de monitoring de Protection (P21) que les femmes sont de plus en plus victime de VBG notamment les femmes déplacées internes. En effet, la plupart de ces femmes sont victimes de violences conjugales (coup et blessure), de déni de ressources, d'opportunités et de services.

- **Activités de prévention et de réponse**

En termes d'activités de prévention aux VBG, deux (02) causeries éducatives sur les VBG ont été réalisées dans les communes de **Koumbia** et **Orodara** par les équipes terrains (moniteurs de Protection) lors des visites à domicile (VAD). Au total, **27** femmes et jeunes filles (**15** hôtes et **12** PDI) ont pris part à ces activités. Pour ce qui est de la réponse, la section en charge du volet VBG a pris en charge les frais médicaux d'une survivante de VBG qui souffrait de traumatisme crânien. Deux (02) autres survivantes ont bénéficié d'une assistance psycho-sociale et ponctuelle d'une valeur de **15 000** francs.

V.2. Protection de l'enfance

- **Eléments clés**

La question de la protection de l'enfance demeure cruciale dans la région des Hauts-Bassins. En effet, au cours de la période sous revue, **2,132** enfants dont **961** garçons et **1,171** ont été

identifiés et enregistrés parmi les déplacées internes de la région. Plusieurs risques liés à leur protection ont été identifiés notamment les risques de séparation d'enfants avec la famille, de travail forcé, de VBG (mariage forcé, MGF, agressions physique), de négligence, de malnutrition, d'exploitation sexuelle, de consommation de stupéfiant (drogue), de banditisme, d'enrôlement auprès des Groupes Armés Non Etatique (GANE), etc. En plus, la plupart de ces enfants sont encouragés par les membres de leurs familles (parents ou proches parents) à aller chercher du travail dans les grandes villes ou sur les sites miniers artisanaux afin de les aider à subvenir aux besoins de la famille. Par ailleurs, les activités de monitoring de protection ont relevé que bon nombre de ces enfants sont confrontés aux problèmes de documentation (extrait d'acte de naissance) car certains d'entre eux n'ont pas d'acte de naissance.

- **Activités de prévention et de réponse**

En vue de prévenir les problèmes de documentation des enfants (extrait d'état civil) CIAUD et ses partenaires de localisation (FEELEN et CNDH) sont en train d'initier pour les mois à venir des activités de sensibilisations et de causeries éducatives sur l'importance des documents d'état civil.

V.3. Etat de droit

Courant ce mois, l'Etat de droit dans la région des Hauts-Bassins a été fortement touché. En effet, les différents droits fondamentaux reconnus à chaque citoyen tels que le droit à la vie, la protection sociale et la liberté de circuler, ont été mis à rude épreuve surtout dans les communes de Satiri, Békuy Béréba et Koumbia qui ont été en proie aux attaques des GANE et aux activités des supplétifs des forces de défense et de la sécurité (Volontaires pour la Défense et la Patrie). En plus, dans ces communes, certains services ont été délocalisés dans les chefs-lieux de province tandis que d'autres n'arrivent qu'à offrir que le service minimum au sein des communautés. Par ailleurs, le manque d'acteurs de réponse demeure un défi pour la satisfaction des besoins des populations.

V.4. Personnes ayant des besoins spécifiques

- **Eléments clés**

Durant ce mois de mai, les activités de monitoring de protection (P21) ont permis d'identifier dans les communes de **Bobo-Dioulasso**, **Bama, Dandé, Satiri**, **Karangasso-Sambla**, **Léna, Banzon**, **Samorogouan**, **Kayan, Orodara, Houndé, Koumbia, Békuy et Béréba 123** PBS dont 88 PDI et 35 hôtes vulnérables composées **70** femmes, **32** hommes et **11** filles. Les personnes identifiées sont entre autres des femmes veuves, des femmes cheffes de ménage ou en enceintes sans revenue, des enfants orphelins ou vivants avec un handicap, les personnes vivant avec une maladie chronique et les personnes âgées isolées. Ces personnes bénéficieront d'une assistance ponctuelle de 35,000 F CFA après une validation de la liste partagée avec les services de l'Action Humanitaire.

- **Activités de prévention et de réponse**

Dans le cadre des activités de prévention 76 visites à domiciles (VAD) ont été effectuées ce mois dans les zones d'accueil des déplacées (ZAD) de la région des Hauts-Bassins. Ces activités ont permis d'identifier 123 PBS. En termes de réponses, 30 PBS des communes de Bobo-Dioulasso et Péni ont bénéficié chacune d'une assistance en cash à hauteur de 35,000 FCFA. Il s'agit de 21 PDI et neuf (09) populations hôtes vulnérables dont **15** hommes et **15** femmes qui ont bénéficié de cette assistance. Ces PBS sont principalement des chefs de ménages très

vulnérables, de personnes âgées et/ou vivant soit avec un handicap (déficience physique) ou une maladie chronique et de personnes aux besoins primaires insatisfaits. Ce cash leur permettra de répondre un tant soit peu à leurs besoins essentiels (vêtements, achat de produits pharmaceutiques, paiement de loyer, achat de nourriture etc.).

V.5. Cohésion sociale

- **Eléments clés**

Le monitoring de protection réalisé au cours de ce mois a révélé que la cohabitation entre les communautés hôtes et les Personnes Déplacées Internes (PDI) est en train de s'effriter considérablement dans la région notamment dans les communes de **Békuy, Béréba, Koumbia, Houndé Satiri et Léna**. En effet, certains déplacées internes, sur la base de leur appartenance ethnique (Peulh) sont en train d'être pris à parti par les communautés hôtes. Certains d'entre eux ont été sommés de quitter leurs localités d'accueil sous peine de représailles. D'autres par contre ont été victimes d'atteintes au droit à la vie (assassinat) et d'atteinte à la liberté et à la sécurité de la personne (enlèvement) par les Volontaires pour la Patrie et la Défense (VDP) accusées d'être de connivence avec les GANE. En plus, les entretiens réalisés durant ce mois ont relevé des risques de tensions liées aux aspects de logements, terres et propriétés. Ces tensions s'expliquent en grande partie par les difficultés qu'ont certaines PDI à honorer les frais de location, l'occupation irrégulière des espaces des propriétaires terriens par les PDI, le manque des aires de pâturage etc.

- **Activités de prévention et de réponse**

Dans le souci de renforcer le vivre-ensemble entre les différentes communautés et de permettre aux Personnes Déplacées Internes (PDI) de s'intégrer dans leurs nouveaux cadres de vie, des activités de prévention ont à ce titre été réalisées par les équipées terrains (moniteurs de Protection) avec l'appui des volontaires de Protection des partenaires de localisation (FEELEN et CNDH). A cet effet, six (06) séances de sensibilisations ont été réalisées à **Banzon**, **Sinfra**, **Kadomba**, **Banakorosso**, **Kogo** et **Houndé**. Ces sensibilisations ont réuni **201** participants dont **89** PDI et **112** hôtes composées **85** hommes, **95** femmes, **13** garçons et **huit (08)** filles. Les thématiques développées sont entre autres le respect de la dignité humaine : les droits et la valeur humaine, le vivre ensemble entre population hôte et PDI, la place du foncier dans la cohésion sociale, la tolérance et culture de la paix en communauté et enfin la cohésion sociale pour le maintien de la paix pour une cohabitation pacifique. Par ailleurs, la convention de partenariat avec la Direction Régionale en charge des Droits Humains des Hauts-Bassins a été formalisée. Ce partenariat viendra renforcer les activités de prévention et de réponse déjà mise en œuvre par les équipes terrains (moniteurs et volontaire de Protection).

V.6. Logement, terre et biens (LTB)

L'accès au logement, aux terres et biens demeure toujours une préoccupation majeure dans les différentes communes d'accueil des Personnes Déplacées Internes (PDI) de la région des Hauts-Bassins. En effet, la majorité des PDI de la région vivent dans des maisons en location ou en familles d'accueil dans des conditions de promiscuité et précaires totales. La cherté des coûts de loyer, les insuffisances de maison à louer et l'incapacité des familles d'accueil à accueillir de nouveau déplacés ont contraint certains déplacés internes à aller s'installer dans les zones périphériques (non loties) et d'autres dorment à la belle étoile. En outre, les difficultés d'accès aux terres cultivables ont contraint certains déplacés internes notamment ceux de

Samorogouan, Orodara et Banzon à repartir chez eux malgré la situation sécuritaire toujours délétère dans leurs localités.

V.7. Protection à base communautaire

Courant ce mois, les activités du monitoring de Protection (P21) ont pu être réalisées grâce au concours des réseaux communautaires (les comités locaux de protection et les volontaires de Protection des partenaires FEELEN et CNDH) mis en place dans l'ensemble des zones d'intervention du Projet P21. Ces acteurs ont facilité la remontée et la vérification des incidents de protection, participé à l'administration des questionnaires P21, facilité l'identification des mouvements de population ainsi que la réalisation des activités de sensibilisations et causeries éducatives. Ainsi, au cours de ce mois de mai ils ont aidé : à vérifier **14 incidents de protection**, participer à l'identification de **123** PBS, faciliter la réalisation de **six (06) séances de sensibilisations**, participer à l'administration de **117 formulaires P21** et enfin participer à l'identification de **14 vagues déplacements forcés de population**.

- **Activités réalisées par la communauté**

V. Partage d'informations et coordination

- **Autorités**

En termes de partage d'information et de coordination pour ce mois, CIAUD et ses partenaires de localisation (FEELEN et CNDH) ont travaillé en étroite coordination avec les services sociaux de l'Action Humanitaire de la région des Hauts-Bassins. A ce titre, CIAUD a partagé avec les services de l'Action Humanitaire la liste des PBS et des victimes de violations de droits humains identifiée pour l'assistance en cash. En plus, les équipes terrains (moniteurs et volontaires) ont effectué trois (03) visites administratives et d'information auprès des services communaux de l'Action Humanitaire de l'arrondissement 4 et 7 de Bobo-Dioulasso, de la Délégation Spéciale de Satiri et de la section MBDHP du Tuy afin de s'enquérir de la situation humanitaire des PDI de la localité.

- **Acteurs humanitaires**

En termes de partage d'information et de coordination avec les acteurs humanitaires, CIAUD et ses partenaires de localisation ont durant ce mois :

- Participé à la rencontre du Cluster protection sous national ;
- Participé à la réunion de coordination inter-partenaire ;
- Participé à l'atelier de formation des agents des acteurs humanitaires sur la protection transversale et la redevabilité organisé par le bureau terrain du HCR Bobo ;
- Participé à la rencontre d'échange P21 : assurer la concordance des données entre les données sur Kobo Collect et les rapports mensuels P21 ;
- Participé à la Réunion AD'HOC sur les chocs de Sissa, Lampa et Loropéni ;
- Participé à l'évaluation multisectorielle des besoins des PDI de la commune de Bobo-Dioulasso et Satiri ;
- Participé à la rencontre de coordination des acteurs du Projet P21.

En plus, **14** rapports flashs d'incidents de protection et **deux (02)** notes d'information sur des incidents de protection et des mouvements de population ont été rédigés et partagés avec les acteurs humanitaires.

- **Gestion de site**

Courant ce mois de mai, les activités du monitoring de Protection (P21) ont relevé que les PDI des ZAD de l'arrondissement 2 et 3 de Bobo-Dioulasso, Banzon (Nablo-Djassa), Houndé, Békuy et Béraba font face à de sérieux problèmes de logement. En effet, ces PDI ont du mal à se trouver des logements. Cela est en partie dû à l'insuffisance des maisons à louer et/ou à la cherté du loyer dans ces localités. Face à cette situation bon nombre de PDI dorment à la belle étoile et certains d'entre eux ont réalisés des abris de fortune afin d'y habiter. Avec la saison hivernale qui annonce il est crucial que les autorités locales et les acteurs humanitaires puissent leur apporter des assistances en abris.

Figure 2 : Abris des PDI de la ZAD de Nablo-Djassa dans la commune de Banzon (Province du Kénédougou)

VI. Recommandations

Province	Localité	Objet	Destinataire	Niveau de mise en œuvre
Tuy	Békuy	Assistance en vivres, Abris et AME à 92 ménages déplacés de 500 personnes	Cluster sécurité alimentaire, PAM, Cluster Abris, Cluster de Protection et Services de l'action sociale	Urgent
Houet	Karangasso-Vigué ; Satiri ; Bobo-Dioulasso (Arrondissements 2 et 3) et Tolotama	Assistance en vivres, Abris, AME à 433 ménages déplacés de 3297 personnes	Cluster sécurité alimentaire, PAM, Cluster Abris, Cluster de Protection, Services de l'action sociale,	Urgent
Houet, Tuy	Karangasso-Vigué ; Satiri ; Bobo-Dioulasso (Arrondissements 2 et 3) et Tolotama Békuy	Accompagner les PDI ces localités à trouver des terres cultivables pour l'agriculture	Cluster LBT, ONEF et Structures déconcentrées de l'Etat	Urgent

VII. Tableaux Croisés

#Pourcentage auteurs présumés

	Force de défense et de sécurité (FDS)	Groupe armé non étatique (GANE)	VDP	Total général
Bekuy	7,14%	14,29%	21,43%	42,86%
Houndé	0,00%	7,14%	0,00%	7,14%
Koumbia	0,00%	14,29%	7,14%	21,43%
Satiri	0,00%	28,57%	0,00%	28,57%
Total général	**7,14%**	**64,29%**	**28,57%**	**100,00%**

#Auteurs présumés

	Force de défense et de sécurité (FDS)	Groupe armé non étatique (GANE)	VDP	Total général
Békuy	1	2	3	6
Houndé		1		1
Koumbia		2	1	3
Satiri		4		4
Total général	**1**	**9**	**4**	**14**

#Pourcentage auteurs présumés

	Force de défense et de sécurité (FDS)	Groupe armé non étatique (GANE)	VDP	Total général
Bekuy	7,14%	14,29%	21,43%	42,86%
Houndé	0,00%	7,14%	0,00%	7,14%
Koumbia	0,00%	14,29%	7,14%	21,43%
Satiri	0,00%	28,57%	0,00%	28,57%
Total général	**7,14%**	**64,29%**	**28,57%**	**100,00%**

#Catégorie des victimes

	Assassinat	Destruction de bien ou d' infrastructure privé	Enlèvement	Extorsion	Menaces/Ultimatum	Pillage	Total général
Femmes	0	0	0	0	369	0	369
Filles	0	0	0	0	257	0	257
Garçons	0	0	0	0	159	0	159
Hommes	26	2	4	2	205	1	240
Total général	**26**	**2**	**4**	**2**	**990**	**1**	**1025**